



Le chiffre

38 569

Rezéens p 6



Vie quotidienne

Une GUP

**pour résoudre
les problèmes p 12**



Houssais

**Des petits
jardins naturels**

p 16



**Développement
durable :**

**agir pour
demain**



12



20



17



N°38

Le mensuel d'information municipale



5



7



15



19



6



16

SOMMAIRE

www.mairie-reze.fr



Rezé Mensuel, le magazine de l'information municipale
 Edition : Ville de Rezé (service communication 02 40 84 42 59)
 Directeur de la publication : Gilles Retière
 Directeur de la communication : Jacques Lamy
 Rédactrice en chef : Catherine Le Brigand
 Rédaction : Céline Fichet, Catherine Le Brigand, Géraldine Pavin avec Isabelle Corbé, Thierry Goussin, Ronan Le Borgne, Bruno Sotin
 Photos : Thierry Mezerette
 Maquette : MCM Informations
 Impression : LNG (Sainte-Luce-sur-Loire)
 Régie Publicitaire : Gécop (02 40 71 06 06)
 Tirage : 23 000 exemplaires
 Contact : Rezé Mensuel, Hôtel de ville
 BP 159, 44403 Rezé Cedex
 Standard mairie : 02 40 84 43 00
 Imprimé sur papier recyclé à 100% à partir de vieux papiers

FAITS DU MOIS

- 5** Rachat de logements
- 6** Alzheimer : comment aider l'entourage ?
- 7** Le profil : Blandine Saunier

ACTUALITÉ MAIRIE

- 8** Planète : agir pour demain
- 10** Conseil municipal
- 12** Château : la Gup pour résoudre les problèmes

ACTUALITÉ QUARTIERS

- 14** Des aides pour faire construire
- 15** Retour à l'emploi : jouer collectif
- 19** Malentendants et entendants ensemble

MAGAZINE

- 20** Sortir

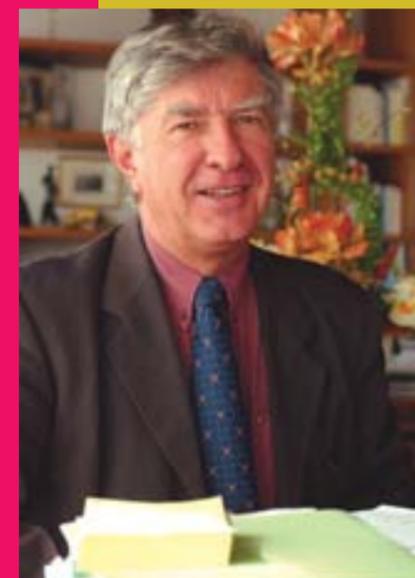
Un nouvel Agenda 21



DITORIAL

par Gilles Retière,
Maire de Rezé
Vice-Président de Nantes Métropole

■ Réduire la place de la voiture en ville au profit des pistes cyclables, bannir l'utilisation des herbicides sur les espaces publics, construire un habitat moins consommateur d'espace, ... Toutes ces mesures plus respectueuses de



l'environnement ne sont pas toujours bien acceptées. Mais avons-nous le choix ? Nous mettons en œuvre ces mesures depuis 2002, année de la mise en place de notre Agenda 21. Déjà nous mesurons les premiers bénéfices. En 2008, Rezé a été la troisième ville de France à recevoir des certificats d'économie d'énergie par le ministère de l'Environnement en raison des travaux réalisés sur les bâtiments municipaux pour alléger les factures d'énergie. En 2009, nous allons élaborer un nouvel Agenda 21 avec de

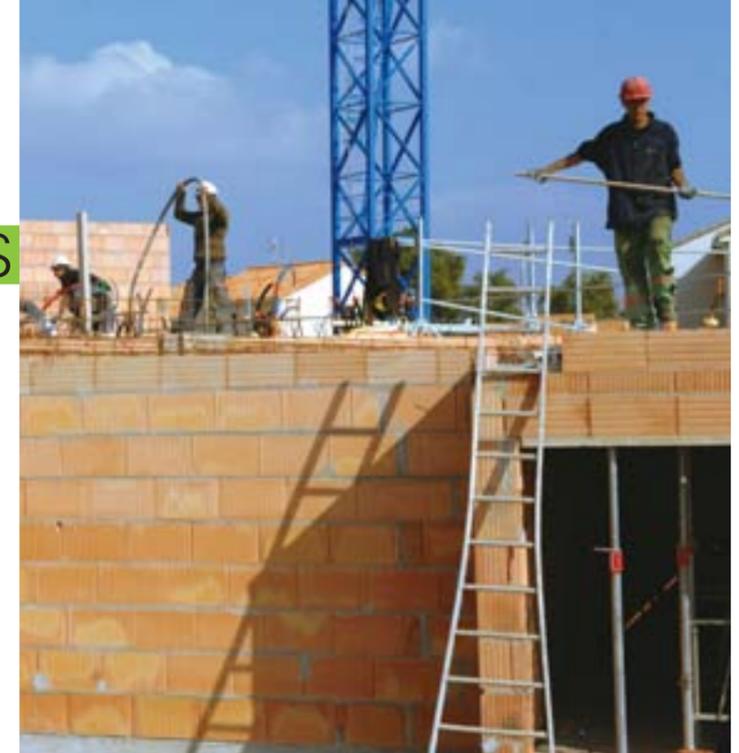
nouveaux objectifs pour aller encore plus loin dans notre engagement à respecter la planète. Et nous allons le faire avec vous. Avec Veolia également, notre partenaire pour ce projet. En janvier, vous étiez 90 à répondre à un sondage sur le thème du développement durable. Le 25 avril, vous aurez tous l'occasion de dire vos attentes dans ce domaine à l'occasion d'un forum citoyen. D'ores et déjà, je vous invite à être des écocitoyens dans votre vie quotidienne en consommant moins d'énergie, en utilisant moins votre voiture, en triant davantage les déchets, en polluant moins l'air et l'eau, en ne mettant pas d'herbicides sur le trottoir devant chez vous ou dans vos jardins. Car c'est aussi au niveau local que se jouent les grands enjeux environnementaux. La planète commence chez nous.



LA NOTE



Les 7 octobre et 20 novembre, la Ville a mis en place le service d'accueil des élèves, obligatoire en cas de grève des enseignants. La facture est de 5 012,92 € pour ces deux jours. L'État a remboursé à la Ville un total de 990 €. Soit 1/5^e de la facture. La différence : 4 022,92 €, à la charge de la collectivité, donc des contribuables.

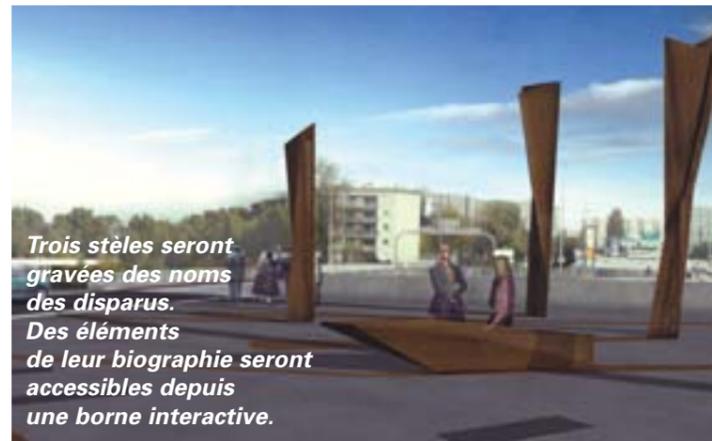


L'immobilier privé chancelle avec la crise. Plusieurs centaines de logements de l'agglomération ne trouveraient pas acquéreurs. La Communauté urbaine va donc permettre aux bailleurs sociaux de racheter ces

RACHAT DE LOGEMENTS

logements privés pour en faire du locatif social. Mais pas n'importe comment et

pas à n'importe quel prix, de manière à veiller à la mixité sociale dans les quartiers. Pour soutenir cet effort, l'Etat affecte à Nantes Métropole une enveloppe supplémentaire de 2,27 millions d'euros.



Trois stèles seront gravées des noms des disparus. Des éléments de leur biographie seront accessibles depuis une borne interactive.

MÉMORIAL

En souvenir des 350 jeunes hommes de Loire-Atlantique tués lors de la guerre d'Algérie, un mémorial est en cours d'aménagement place Sarrail. Le projet est porté par 11 associations d'anciens combattants. Nantes Métropole met à disposition le site et l'aménagement (coût de l'étude et des travaux : environ 1 million d'euros). Le Département finance un tiers du monument dont le montant total s'élève à 150 000 €. Plus de 100 communes du département dont Rezé participe à hauteur de 20 centimes par habitant. Et les adhérents des associations donnent une somme symbolique.

À NE PAS MANQUER

- QUOTIENT FAMILIAL** : pensez à le faire calculer avant le 1^{er} mars 2009 (p9) ■
- GAINSBURG** : quatre professeurs de l'école de musique lui rendent hommage au CSC Jaunais-Blordière (p20) ■
- RAP IN USA** : des rappers de l'agglomération nantaise racontent leur expérience aux Etats-Unis le 17 février (p21) ■
- STUDYRAMA** : Salon des étudiants à Nantes les 27 et 28 février (p21) ■

LA QUESTION

Alzheimer :
comment aider
l'entourage ?

René Pernès,
président
de l'association
Alzheimer
Loire-Atlantique

"Il y aurait 3 000 à 3 200 malades sur l'agglomération. La maladie évolue par paliers : perte de mémoire, problèmes de langage, perte de l'orientation, du jugement, mélange du jour et de la nuit... Au fur et à mesure les conditions deviennent de plus en plus difficiles pour les conjoints, les enfants. Par principe, ils veulent aller au bout mais ils ne doivent pas culpabiliser. Se faire aider est la condition du maintien à domicile. Il est essentiel d'être soulagé des tâches

journalières par des aides-soignants, infirmières, aides ménagères, le portage de repas à domicile. Mais, cela n'est pas suffisant : il faut donner des temps de répit à l'aidant et favoriser les échanges entre familles. Nous avons mis en place des haltes relais, où nous recevons le malade et son conjoint, et des groupes de parole. Pour aller plus loin, nous avons créé un réseau de bénévoles à domicile qui se rendent deux heures par semaine chez le malade. Plus la maladie progresse, moins l'aidant dort. Il a besoin de temps pour se reposer, souffler, faire autre chose. C'est à ce moment que l'accueil de jour (*) devient indispensable. Cette solution commence à être mieux connue et utilisée. Lorsqu'elle ne suffit pas, l'hébergement temporaire, pour une à trois semaines, peut être intéressant. Se pose ensuite la question de l'hébergement permanent. Nous conseillons d'inscrire le malade dans les maisons de retraite dès le diagnostic pour éviter l'urgence."

(*) A Rezé, il existe 10 places en accueil de jour à la maison de retraite Alexandre-Plancher. Les Jardins du Vert-Praud (ex-Tanière) en proposeront 3 et la future maison de retraite les Bords de Sèvre, rue Claude-Gauluë, 4.

Alzheimer Loire-Atlantique : 02 40 12 19 19.

LA PHOTO

Des séquoias place du 8-Mai. Un séquoia d'une dizaine d'années a été planté fin décembre place du 8-mai, près du pôle commercial (banque et restauration). Choisi pour sa grande taille et son feuillage persistant, cet arbre apportera une touche de verdure au site, quelle que soit la saison. Un premier séquoia avait déjà été planté fin 2006, sur le parking du 8-Mai.



LE CHIFFRE

38 569

Au 1^{er} janvier 2006, Rezé comptait 38 569 habitants d'après les nouveaux chiffres de l'Insee.

Soit une augmentation de 5,8% (+ 2 000 habitants) par rapport à 1999, date du dernier recensement général de la population. Chaque année, la ville accueille en moyenne 250 nouveaux habitants.



LE PROFIL

Blandine Saunier,
présidente du centre socioculturel Loire-et-Seil



Quand elle arrive à Rezé, en 1993, **Blandine Saunier** n'a qu'une idée en tête : trouver un lieu pour échanger et connaître les gens. Bref, ne pas vivre toute seule dans son coin. Ce lieu, c'est l'association Zola-Barbusse, où elle s'inscrit à l'activité poterie. "Juste un prétexte", dit-elle pour d'abord créer du lien. Pari réussi : de fil en aiguille,

Blandine s'implique dans l'association et devient trésorière puis présidente. Avec toujours la même conviction : s'investir avec des habitants autour de projets communs et construire de la convivialité et du lien social. En 2006, quand Zola-Barbusse, devenue maison du Port-au-Blé, se joint à la maison des Isles, à la maison des Roquios et à la maison du Bourg pour former le centre socioculturel Loire-et-Seil, Blandine assure la présidence avec plaisir. "Cela a constitué une véritable opportunité pour rassembler un quartier très étalé et mélanger des populations et des générations différentes." Mariée, 46 ans et mère de trois enfants, Blandine est aussi investie depuis 15 ans dans l'association Emmaüs, basée à Bouguenais. Un engagement qui l'a amenée très récemment au Bénin. Une nouvelle expérience qu'elle entend bien partager. **Infos sur les activités du CSC Loire-et-Seil : 02 40 84 45 50.**

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville veut aller plus loin en matière de développement durable. Elle lance un nouvel outil : Prisme. Un projet de recherche mené en partenariat avec Veolia.



Lors du forum citoyen le 25 avril, vous pourrez donner votre avis et dire vos attentes en matière de développement durable.

Planète : agir pour demain

Depuis 2002, la Ville désherbe sans pesticides, construit des équipements plus respectueux de l'environnement, promeut le vélo ou les transports en commun... Et dernièrement, elle a reçu des certificats d'économie d'énergie grâce à ses efforts déployés pour diminuer les factures d'électricité et de gaz dans ses bâtiments. A présent, les élus souhaitent aller plus loin en matière de développement durable. "Les actions du programme 2002-2008 de l'Agenda 21 se terminent. C'est l'occasion de faire le

point sur la situation, de pointer les thèmes que nous devons approfondir et de hiérarchiser nos actions", résume Hugues Boutolleau, conseiller municipal en charge de l'Agenda 21.

Comprendre pour agir

D'où la naissance du projet d'étude Prisme⁽¹⁾ mené avec Veolia. Première étape : une analyse de l'existant. "Il s'agit d'étudier sur la commune les impacts environnementaux, sociaux et économiques des activités humaines", explique

Angélique Langlais, chargée de mission Agenda 21. A partir de données collectées sur la qualité de l'air, de l'eau, la gestion des déchets, les transports..., un ingénieur de Veolia établit un diagnostic pour aider la Ville à repérer les domaines d'intervention prioritaires. Parallèlement, un travail de réflexion est mené avec les habitants. "Nous ne pouvons pas agir à l'échelle de la ville sans la participation des habitants", souligne Hugues Boutolleau. "A quoi bon demander aux services municipaux d'éviter les désherbants chimiques si les Rezéens répandent des pesticides sur les trottoirs ? Nous devons coordonner nos efforts."

Impliquer les habitants

C'est ainsi que fin janvier, un cabinet d'études parisien a questionné 90 habitants. Le temps d'un week-end, ils ont

exprimé leur avis, leurs craintes et leurs attentes en matière de développement durable. "Cela permet de connaître leur vision du sujet, leurs actions quotidiennes et de voir comment nous pouvons les amener à s'impliquer davantage", indique Angélique Langlais.

Dans la même optique, la Ville organise un forum citoyen sur ce thème le 25 avril prochain. Il est ouvert aux membres des conseils consultatifs de quartier, du conseil économique et social communal, mais aussi aux habitants. Des Rezéens volontaires, bien sûr, mais aussi des personnes tirées au sort sur les listes électorales, pour toucher une plus grande partie de la population. Fin 2009, la Ville mettra le cap sur de nouveaux axes. Agir aujourd'hui pour demain.

(1) Programme rezéen pour l'innovation sociale et la maîtrise de l'environnement.

Hugues Boutolleau, conseiller municipal chargé de l'Agenda 21



"En élaborant notre programme d'actions avec les habitants, nous voulons être en phase avec leurs attentes et leur donner envie de s'impliquer. Nous avons besoin d'eux pour agir aujourd'hui, en pensant à demain"

EN BREF...



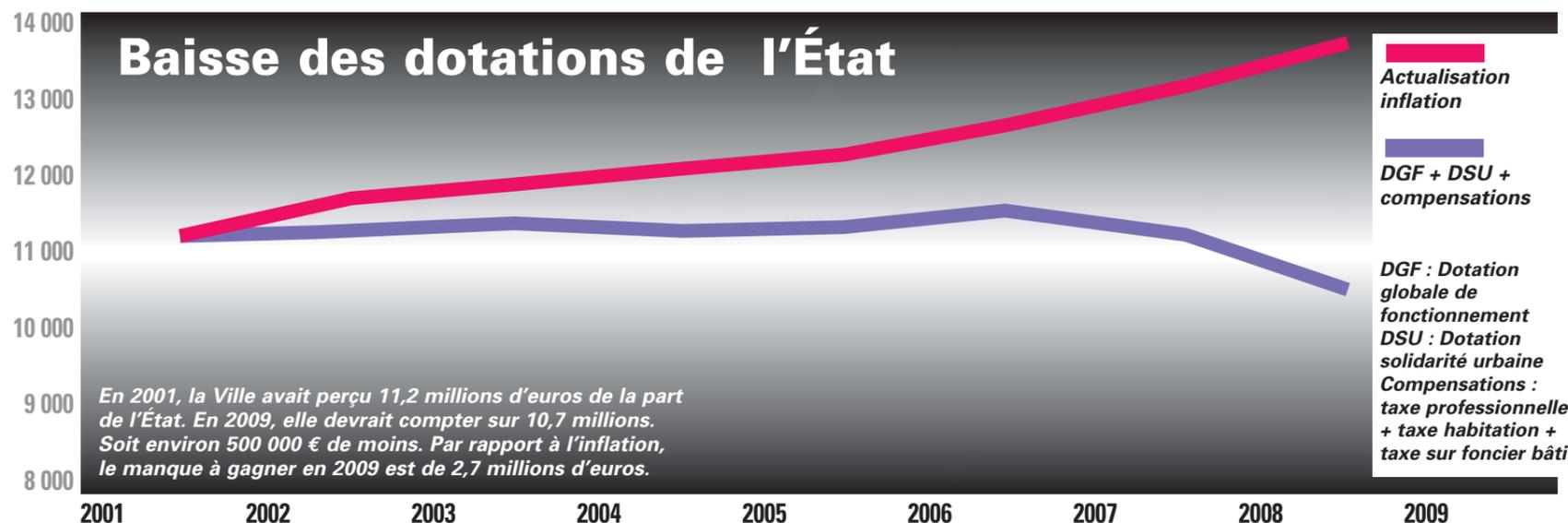
Vis ta ville : présentez vos projets !
"Raconte ta passion, ta ville, ton quotidien". C'est le message lancé par la Ville aux Rezéens de 14 à 18 ans à l'occasion de la manifestation Vis ta Ville... Pour préparer cette soirée du 24 avril, les jeunes sont invités à s'exprimer sous forme de vidéo, photo, graff, musique, peinture, texte, etc. Ces projets serviront de base à des échanges entre les jeunes, les élus et des fonctionnaires le soir du 24 avril, à la maison des projets. Rens. 02 40 84 42 45 ou <http://www.vistaville2009.com/>

Travaux lignes SNCF
Depuis janvier, des travaux de modernisation des voies sont entrepris sur la ligne Nantes-Pornic et Nantes-Saint-Gilles-Croix-de-Vie. A la clé : réduction des temps de parcours (gain de 3 à 4 minutes entre Rezé et Sainte-Pazanne) et à terme une augmentation du nombre des circulations ferroviaires. Les trains seront remplacés par des autocars jusqu'au 10 avril. Le passage à niveau de la rue Hamon sera fermé jusqu'au 6 février, celui de la rue Bachelier jusqu'au 10 février. Rens. 06 18 85 40 13 (SNCF).

Quotient Familial
Si votre enfant fréquente les restaurants, les accueils périscolaires ou les centres de loisirs, pensez à faire calculer votre quotient familial de 2009 avant le 1^{er} mars 2009. Renseignements : accueil de la mairie. Tél. 02 40 84 43 84.

CONSEIL MUNICIPAL

Fin décembre, les orientations budgétaires pour 2009 ont été débattues en conseil. Crise financière, baisse des aides de l'Etat... De fait, les impôts vont augmenter.



Les impôts vont augmenter

Est-ce qu'on réduit la voilure ? Ou est-ce qu'on s'engage à atténuer nos dépenses tout en nous lançant dans de nouveaux projets ? Le maire, Gilles Retière, ouvre le débat sur les orientations budgétaires après que son adjointe chargée des finances, Anaïs Gallais, ait dressé la situation (voir ci-contre). Une chose est sûre : sans augmentation des impôts, les finances de la Ville seraient dans le rouge dès 2010. Toutes les collectivités font face au même mur : crise financière, récession et désengagement de l'Etat. "J'ai assisté au congrès des maires en novembre, rapporte le maire. De gauche comme de droite, ils sont furieux. Il est inadmissible que l'Etat oblige les communes à augmenter les impôts. Il y a bien une détermination à faire payer localement plutôt que d'engager des réformes au niveau national."

Maîtrise des dépenses

La Ville va devoir augmenter ses recettes, "baisser ses dépenses de fonctionnement durant trois ans tout en continuant à maintenir les services aux habitants", ajoute Anaïs Gallais. Pour

autant, pas question de renoncer. Certes, certains investissements devront attendre comme le centre de loisirs sans hébergement de Praud, des manifestations n'auront pas lieu comme ce fut le cas pour les 20 ans de la Trocardière fin décembre, mais les opportunités d'acquérir des biens seront saisies : la Tanière, le gymnase de la Galarnière acheté au comité d'établissement d'Airbus (700 000 €). "Cet équipement est nécessaire pour la vie sportive

rezéenne", explique Jean-François Boëdec, adjoint chargé des sports. "Et même si des travaux seront effectués pour un montant estimé à 200 000 € maximum, le coût global est moins élevé que si nous avions dû construire un gymnase." En l'occurrence, il existe déjà.

Réactions des deux autres groupes de la majorité

"Il s'agit de faire mieux avec moins tout

en prenant conscience que nous ne pourrions faire plus. Le concept de croissance constante dans tous les domaines a montré ses limites", a déclaré Didier Quéraud, porte-parole des Verts. Et de rappeler qu'il faut certes lisser les investissements dans le temps, mais aussi poursuivre la rénovation des bâtiments pour faire réaliser à la Ville des économies d'énergie. Pour le PC, "faire plus avec moins

comme le préconise le gouvernement est inacceptable. Les dépenses de personnels, en particulier, sont déjà contraintes. Les faire baisser encore n'engendrerait qu'une détérioration des services et du fonctionnement de la ville". Quant à l'opposition (UMP), elle reproche le manque d'anticipation de la Ville : "Aujourd'hui, l'Etat décide la baisse des dotations et la Ville se trouve fort dépourvue. Il lui appartenait d'anticiper cette éventualité".

Usine Alva : avis défavorable

Implantée à Haute-Île, l'usine Alva (ex-Mainguet), spécialisée dans la fonte et le raffinage de graisse animale, demande l'autorisation de poursuivre et de développer son activité en passant de 200 tonnes traitées par jour à des pointes journalières de 650 tonnes. Dans cette perspective, Alva souhaite étendre l'amplitude horaire de son activité jusqu'au samedi midi. Par ailleurs, elle projette d'agrandir son atelier de conditionnement et de créer une station de lavage pour ses véhicules. Le "hic" : les odeurs nauséabondes qui se dégagent dans l'air. Les riverains n'en peuvent plus. Ils ont donné leur avis au cours de l'enquête publique (17 novembre -17 décembre) dont les résultats seront connus début 2009. Les élus en ont fait autant lors du conseil : avis défavorable puisque le traitement des nuisances n'est pas assuré. PC et UMP ont plaidé l'avis favorable invoquant l'argument économique et social. La Préfecture tranchera au printemps.



QUESTIONS À



Anaïs Gallais, adjointe au maire chargée des finances

Pourquoi augmenter les impôts de 4% environ ?

Le contexte actuel nous y contraint. Le désengagement de l'Etat pèse lourdement sur nos recettes. Nous perdons ainsi 485 000 € d'aides (dotation globale de fonctionnement, aide de la Caisse d'allocations familiales, etc). De plus, du fait de la morosité de l'immobilier, nous estimons à 250 000 € la perte des ressources apportées par les droits de mutation (taxe reversée à la Ville par le vendeur d'un logement ou d'un commerce). Au total, ce sont 735 000 € de recettes en moins.

Faut-il renoncer à des investissements ou services ?

Pas question. Malgré la baisse de nos recettes, nous devons continuer à investir pour répondre aux besoins des Rezéens en termes d'accueil périscolaire, d'accompagnement des personnes âgées, de soutien aux familles en difficulté. Nous devons tenir les engagements de notre programme politique et mener à bien les grands projets du mandat : la construction du gymnase du Port-au-Blé, la participation au financement de la maison de retraite de la rue Gaulu... Nous allons continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement au maximum et les investissements prévus sur deux ans seront réalisés en trois ans. Personne n'avait anticipé la crise financière actuelle. A présent, nous devons y faire face en continuant de gérer notre budget au plus juste, en orientant nos efforts pour soutenir ceux qui en ont le plus besoin.

VIE QUOTIDIENNE

Problème d'encombrants, mauvais stationnement, espaces publics détériorés... Dans le quartier du Château, des habitants, bailleurs, Ville, Nantes Métropole pointent les problèmes et cherchent des solutions.



Le 29 novembre, un groupe d'habitants du Château a arpenté les rues du quartier pour relever les problèmes rencontrés sur les espaces publics.

Réclamations auprès des élus

Toutes les demandes d'intervention sur le quartier du Château peuvent être discutées avec les élus de quartier, Christian Brochard et Ina Sy, lors de leurs permanences ou déposées dans la boîte aux lettres des élus de quartier en place sur le centre socioculturel du Château (allée de Touraine).

Une GUP pour résoudre les problèmes

La GUP ? Un petit sigle qui signifie Gestion urbaine de proximité. Concrètement, son but est de résoudre les problèmes de la vie quotidienne dans le quartier : entretien du mobilier urbain, poubelles qui débordent, encombrants, stationnement sauvage, tags, trottoirs détériorés... Comment ? En mobilisant les professionnels : Ville, Communauté urbaine et bailleurs sociaux. Fin 2006, Nantes Métropole a mis en place cette démarche dans le quartier du Château à Rezé. Les Nantais la connaissent depuis 2002. Les Herblinois l'ont adoptée en même temps que les Rezéens. Les Orvaltais ont suivi en 2008. La GUP s'ancre dans les quartiers accueillant de nombreux logements sociaux. "Car là plus qu'ailleurs s'accumulent les déficits et les difficultés : occupation sociale, densité, chômage...", note Christian Brochard, élu de quartier du Château. "La GUP va nous permettre d'améliorer leur cadre de vie."

Diagnostic en marchant

En 2007, les cinq bailleurs sociaux du

Château (Opac 44, Nantaise d'habitations, Atlantique Habitations, Samo et Harmonie habitat), la Ville, Nantes Métropole, le centre socioculturel du Château, l'Arpej, la première adjointe, Danièle Daunis-Féraud, et les élus de quartier, Ina Sy et Christian Brochard, se sont donné rendez-vous pour établir un premier diagnostic dans les halls, les caves, les rues, les squares du Château. Pour noter tous les problèmes : des halls occupés à longueur de journée et tard la nuit, des squats dans des caves d'immeubles, des occupations nocturnes dans les squares Rigolo, Paul-Allain, des déjections canines sur les espaces verts,

des trottoirs défoncés par les racines d'arbres avenue de la Vendée, des reliquats de papiers et de déchets après le marché de la place du Pays-de-Retz...

Problèmes pointés par les habitants

En novembre dernier, c'est au tour du groupe des habitants de la GUP (ils sont 18) de se plier au même exercice un samedi matin. Crayon en main, ils ont sillonné les rues de leur quartier et pointé un avaloir déchaussé place Chaplin, des dalles mal positionnées place Mitterrand,

des réverbères cassés allée de Provence... Tous ces mauvais points ont été signalés à l'élu Christian Brochard et Gérard Maray du service action sociale. A eux d'interpeller les services compétents pour intervenir sur les différents problèmes.

Qui fait quoi ?

Car l'objectif de la GUP, c'est bien la mise en place d'un dialogue et d'une organisation efficace entre les services et les bailleurs. En d'autres termes, de savoir "qui est responsable de quoi". Une carte a été établie. Elle permet de

savoir si l'espace vert doit être entretenu par le bailleur, Nantes Métropole ou la Ville... Elle indique aussi les réseaux souterrains de gaz, électricité, eaux pluviales... Un guide va être distribué début 2009 aux professionnels du Château pour dire qui fait quoi. "Un lampadaire cassé, on prévient M. X à Nantes Métropole. Une pelouse pas tondue, on appelle M. Y à la Ville", explique Gérard Maray. "Pour les agents, c'est un travail plus réactif qui est demandé, mais aussi des économies d'argent public, une plus grande efficacité et plus de confort pour les habitants", ajoute Ina Sy.

Sensibiliser les architectes

"Ce qui serait encore plus efficace, c'est que les architectes intègrent l'usage et l'entretien des bâtiments dès leur conception, au même titre qu'une voie de pompier ou qu'une accessibilité pour personnes handicapées", explique Didier Laforgue, architecte urbaniste chercheur. Pourquoi faire des coins et des recoins en pied d'immeuble alors que l'on sait pertinemment que c'est compliqué à nettoyer ? De même, ne faut-il pas anticiper les coûts de fonctionnement pour l'entretien d'un espace vert et ne pas penser que l'intendance suivra vaille que vaille. Du bon sens en somme. D'ailleurs, pour concevoir dès le départ des espaces simples à gérer, les GUP de l'agglomération envisagent de sensibiliser les étudiants de l'école d'architecture à cette nécessité tant réclamée par les habitants.

Pour rejoindre le groupe d'habitants de la GUP, s'adresser au Conseil local de prévention et de sécurité au 02 40 84 42 36.



Henriette Alliot-Guillou, habitante

Qu'attendez-vous de la GUP ?
"Des résultats ! C'est important que les habitants participent, donnent leurs points de vue et signalent ce qui ne va pas. Mais, des élus et des services, on attend une efficacité, qu'ils prennent en compte nos avis."



Lucien Gallou, habitant

Quel est l'intérêt d'être membre de la GUP ?
"De faire le maximum pour qu'il y ait le moins de désordres possibles dans le quartier. On ne va pas aboutir à tout d'un seul coup. Il faut attendre pour récolter les fruits de la GUP car elle est récente. Mais, petit à petit..."

Alain Keiti et Aude Alberteau, avec leurs enfants, ont choisi le Pass foncier pour devenir propriétaires.



RAGON

Des aides pour faire construire

Un nouveau lotissement va sortir de terre en 2010 rue du Moulin-des-Barres. Particularité : les jeunes ménages peuvent faire valoir un Pass foncier.

Compte tenu du prix du foncier, Aude Alberteau et Alain Keiti, trentenaires nantais, locataires dans le privé, s'étaient résignés à reporter leur achat de maison. Bien qu'ayant chacun un emploi, elle, aide-soignante dans le secteur public, lui, technicien de maintenance, leur budget n'est pas extensible. "On s'était dit : on verra plus tard." Pourtant en 2010, ils habiteront leur maison au Domaine de Rezé, rue du Moulin-des-Barres, un petit lotissement constitué de 14 maisons T4 et 6 appartements (T2, 3 et 4) construit par le CIF.

Le CIF, la Ville et la Communauté urbaine se sont associés pour que les jeunes ménages aient accès à la propriété. Grâce à des aides avantageuses : les prêts à taux 0% de Nantes Métropole et de l'Etat qui permettent d'emprunter une somme sans avoir à payer d'intérêts et le Pass foncier. Avec ce dernier, le prix de vente est diminué du fait de la réduction du taux de TVA de 19,6% à 5,5% et le terrain est payé quand le prêt pour la construction est remboursé. Le prix du terrain est donc neutralisé pendant tout ce temps. Exemple : pour un couple avec deux enfants disposant de 2 100 € de salaire

mensuel et 15 000 € d'apport personnel, les remboursements mensuels s'élèvent à 644 € pendant 18 ans et 476 € pendant 7 ans pour une maison T4 sur un terrain de 380 m². Soit un total de plus de 180 000 € tout compris. "Pour le même prix, nous aurions eu un appart T3 à Nantes. Il n'y a pas photo." Pour Gilles Retière, premier vice-président de Nantes Métropole, chargé de l'urbanisme, "ce type de dispositif peut être intéressant pour les jeunes ménages primo-accédants. Ils sont les plus touchés par la hausse du coût de l'immobilier qui les oblige à s'éloigner en périphérie, et donc des services à la population du cœur de l'agglo". Ce qui au final grève leur budget et leur temps par des transports longs et onéreux. **Rens. CIF au 02 40 99 40 75.**

Prêt à taux 0% et Pass foncier : même critères

Avoir moins de 35 ans ou être locataire du parc HLM ou être reconnu handicapé. Résider depuis au moins 3 ans dans l'agglomération et ne pas avoir été propriétaire depuis au moins 2 ans. Avoir des revenus imposables sous les plafonds Pass foncier (40 488 € par an pour une famille de 4 personnes 36 538 € pour une famille de 3 personnes, 31 588 € pour une famille de 2 personnes).



Dans l'agglomération, le CIF est l'un des rares promoteurs avec le Groupe habitat et tradition (GHT) à proposer le Pass foncier pour faciliter l'accès à la propriété des jeunes ménages.

REZÉ-HÔTEL-DE-VILLE

Retour à l'emploi : jouer collectif

Depuis 15 ans, l'association Cadr'action invite les cadres au chômage à se mobiliser collectivement pour retrouver un emploi.

La perte d'un emploi, c'est un moment de rupture qui peut rapidement conduire à l'isolement et à la perte de confiance", explique Yves Madeline, président de l'association depuis mai 2008. "Rester dans une dynamique de recherche, vivre cela en synergie avec d'autres personnes dans la même situation, partager ses expériences pour enrichir et s'enrichir, c'est donc fondamental." Cadr'action s'est donné pour objectif de mobiliser les énergies et les compétences des demandeurs, pour aller chercher l'emploi où il se trouve.

Détecter les offres

Ainsi, chaque semaine, les 170 cadres adhérents de l'association consacrent une demi-journée à solliciter par téléphone les entreprises. "Ils ne le font pas pour eux personnel-

lement, mais pour le groupe, précise Yves Madeline. L'objectif : se faire connaître auprès des sociétés, établir des rendez-vous et des liens de confiance, pour détecter et se voir proposer des offres d'emploi." Une formule qui petit à petit porte ses fruits. "Nous avons un partenariat avec plus de 4 000 entreprises. Et l'an passé, nous avons ainsi repéré 800 offres d'emploi, dont un tiers de nos cadres ont profité directement", témoigne Yves Madeline. "Des résultats : 70% des adhérents ont retrouvé un emploi dans leur domaine de compétences en quatre mois." La dynamique de Cadr'action se mesure à ces résultats et à son développement : elle possède six antennes dans la région, dont quatre en Loire-Atlantique.

Renseignements : Cadr'Action, 64 bis, rue Emile-Zola. Tél. 02 51 11 00 11. info@cadraction.org www.cadraction.org



"Chaque cadre adhérent s'engage à consacrer trois demi-journées à l'association", rapporte Yves Madeline, président de Cadr'action.



PONT-ROUSSEAU Aubettes place des Martyrs

Vieillissantes, les aubettes métalliques de la place des Martyrs vont être enlevées et remplacées par des abris traditionnels. Leur concepteur, l'architecte Roland Castro, a donné son accord à Nantes Métropole fin décembre. Une bonne nouvelle pour les riverains, qui avaient demandé leur renouvellement, notamment lors de la réunion publique de novembre.

Zone 30

Pour plus de sécurité, la vitesse est désormais limitée à 30 km/h sur la place Sarraill.

RAGON Réunion publique

Elle aura lieu le mercredi 4 février à 20h30 au centre socioculturel de Ragon (rue du Vivier). Ordre du jour : parc d'activités Océane, nouvelles implantations de commerces, sédentarisation des gens du voyage de la rue Legendre, l'Ilette, la forêt urbaine. **Rens. 02 40 84 43 84.**



L'institutrice aux enfants : "On creuse un sillon et on dispose les graines pas trop près les unes des autres pour qu'elles aient la place de grandir".

HOUSSAIS

Des petits jardins pour apprendre

Dans le cadre des Floralies 2009, des élèves de CP et CE1 du Chêne-Creux réalisent des petits jardins naturels.

A l'école du Chêne-Creux, un petit coin de cour clôturé accueille depuis plusieurs années des jardins. Mais, cette année, la saison sera particulière car deux nouveaux bacs ont fleuri grâce à Ecopôle. Cette association nantaise, qui promeut toutes les initiatives valorisantes pour l'environnement, a proposé l'opération des Petits jardins naturels aux écoles primaires de l'agglomération. "Au Chêne-Creux, quatre classes de cycle 2 participent à cette opération. Les jardins seront mis en valeur en mai 2009 lors des Floralies", explique Joëlle Comby, institutrice. Équipés de griffes et de plantoirs, les petits jardiniers en herbe partent à la découverte de la nature tous les jeudis. "Certains enfants ont même apporté leurs propres graines", raconte-t-elle. C'est le cas de Malo : "Moi, je plante des fleurs et des légumes avec mes parents et j'ai ramené des bulbes de crocus violet". Jugeant très important d'allier la pratique à la théorie, les enseignants accompagnent l'activité hebdomadaire de jardinage par des cours bien spécifiques. "Nous avons abordé le thème des bulbes, celui des semis et nous allons désormais nous pencher sur la biodiversité", confie-t-elle. Une façon de sensibiliser à l'environnement et d'apprivoiser sa main verte dès le plus jeune âge.

TRENTEMOULT-LES-ILES

Pour le cœur des clients et des voisins



Philippe Montigny, propriétaire du restaurant La Civelle, a installé un défibrillateur dans son établissement.

Nous avons un défibrillateur depuis deux ans. Il renforce la trousse de premiers secours. C'est bien d'en être équipé, si ça peut permettre de sauver quelqu'un... Nous avons des seniors dans notre clientèle", avance Philippe Montigny, propriétaire du restaurant La Civelle sur les quais de Loire. Mais, l'appareil peut aussi servir pour le voisinage. En cas de perte de connaissance avec arrêt du cœur, les deux premières minutes sont hyper importantes. "Le défibrillateur est automatique, simple à

utiliser et ne peut pas faire de mal." Il donne des indications, on place deux électrodes et il décide du moment de l'électrochoc. "Notre personnel a été formé à son utilisation par la Croix-Rouge. Mais on ne l'a, heureusement, jamais sorti. Aux Etats-Unis beaucoup de particuliers sont équipés, en France on est un peu « mou du genou ». Le coût de 1 500 à 2 000 euros est pourtant raisonnable pour une entreprise ou une collectivité." D'ailleurs, de son côté, la Ville envisage d'acquérir cette année deux défibrillateurs mobiles.

Un micro-crédit proposé par la Croix-Rouge.

REZÉ-HÔTEL-DE-VILLE

Un crédit pour repartir

Dans quelques mois, la Croix-Rouge va lancer un service de prêt destiné aux personnes privées de prêts bancaires.

L'idée n'est pas nouvelle. Le micro crédit existe depuis des années dans les pays dits en voie de développement. Mais en France, rien n'existait, pour ceux, de plus en plus nombreux, à qui les banques ne prêtent plus, faute de revenus suffisants. Aussi, l'initiative de la Croix-Rouge annoncée le 17 octobre, lors de la journée du refus de la misère, constitue un pas en avant. "Il ne s'agit pas d'un crédit à la consommation", précise toutefois Alain David, responsable de l'antenne située à Rezé. "Mais, d'un crédit pour repartir et favoriser l'insertion et le lien social sur du long terme." Financement d'un permis de conduire, projet de formation, caution pour un logement : toutes les demandes

seront examinées pour peu qu'elles s'inscrivent dans le cadre d'un projet personnel et que le bénéficiaire ait une véritable capacité de remboursement. "Car, il ne s'agit pas pour nous de précariser davantage par un surendettement, pas plus qu'il ne s'agit d'assister ou de nous substituer à une banque", précise Alain David. Le projet est d'ailleurs porté par trois acteurs. "Nous intervenons comme médiateur entre un public que nous connaissons bien, des banques partenaires qui octroient le crédit, et la Caisse des dépôts et consignations qui cautionne."

Renseignements : Croix-Rouge française, 64 bis rue Emile-Zola.
Permanences : mardi et jeudi de 9h à 12h.

AGENDA

Secours populaire
Ouverture du vestiaire, 66-68 rue Émile-Zola, le jeudi 5, les mercredis 11 et 18 et le samedi 28 février de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Ouvert à tous. Renseignements les jours d'ouverture : 02 51 70 03 81.

CEPAL Rezé-Centre
Concours de belote vendredi 20 février à 14h. Tarif : 7 €. Salle Marchais, 8 rue des Roquios. Inscriptions : 02 40 05 45 27 ou cepalrezecentre@wanadoo.fr

CGT Sud-Loire
Concours de belote vendredi 13 février à 13h45, salle de la Carterie. Tarif : 7 €.

Rezé tennis club
Tournoi de tennis Grand prix du 6 au 15 février. Catégories : seniors plus hommes + 35, + 45, + 55 ans et seniors plus dames + 35, + 45 ans de non classé(e)s à 15. Inscription : 13 €. Halle de tennis de la Trocardière à Rezé. Renseignements : 02 40 75 90 49 ou jc25mercier@gmail.com

CSC Loire-et-Seil
Ateliers des Isles mercredi 25 février de 15h à 17h à la maison des Isles, allée Choëmet. Petit déjeuner sciences humaines "mais comment tu parles !" samedi 28 février de 9h30 à 11h30 à la maison des Isles. Soirée karaoké samedi 28 février à partir de 20h à la maison du Port-au-Blé (en partenariat avec l'Arpej). Entrée libre. Participation : grignotage à partager. Rens. 02 51 11 12 32 ou 02 40 48 01 39 ou cscloireetseil@mairie-reze.fr

Association Cool musique
Après-midi dansant dimanche 15 février de 15h à 19h. Orchestre de 20 musiciens, ambiance rétro et musette. Tarif : 7 €. Salle de l'AEPR, 19 bis rue Pierre-Brossolette. Rens. 02 40 75 05 88



Situé rue Ordronneau, le futur bâtiment abritera des bureaux et une supérette bio.

TRENTEMOULT-LES-ILES

Bio et bureaux à Atout-Sud

Un magasin Chlorophylle (supérette bio) et des bureaux vont s'implanter dans la zone Atout-Sud.

C'est sur un terrain vague de la rue Ordronneau, en face de la TAN et près de Nomadis, que le projet de la société d'investissement Eurivim va voir le jour. Le bâtiment abritera des bureaux à l'étage, un magasin Chlorophylle (supérette bio) au rez-de-chaussée et un parking souterrain de 34 places dédié aux employés. Quant aux clients, ils disposeront d'un parking extérieur de 35 places, mutualisé avec Nomadis. Et d'un abri à vélos, pratique pour les utilisateurs de la piste cyclable qui dessert le site.

"Atout-Sud est une zone commerciale dynamique et facile d'accès", commente Laurent Colombel, gérant d'Eurivim. "C'est pour cela que nous souhaitons y implanter un projet commercial depuis plusieurs années." Une situation également appréciée par Chlorophylle, qui ouvre son troisième magasin dans l'agglomération. "Jusqu'à présent, nous avions deux magasins au Nord-Loire (Nantes et Saint-Herblain) mais pas au sud", rappelle Cédric Cadoret, directeur de Chlorophylle. "De

nombreux clients traversent la Loire pour faire leurs courses chez nous. Alors, nous avons décidé de nous rapprocher. Cela leur permettra de s'approvisionner

en produits bio lorsqu'il n'y a pas de marché à Trentemoult." Les travaux démarrent en ce début d'année, pour s'achever à l'automne 2009.

TRENTEMOULT-LES-ILES Nouveaux conteneurs place Levoayer

Remplacement du conteneur défectueux, installation de conteneurs pour emballages recyclables... Nantes Métropole veut améliorer la collecte des déchets et la propreté des lieux à Trentemoult.

Pour améliorer la gestion des déchets et la propreté des points de collecte, Nantes Métropole a décidé d'installer de nouveaux conteneurs à déchets sur les places Levoayer, Jean-Bart et des Filets. Une bonne nouvelle attendue par les riverains. "C'est une bonne chose, confie Claudine Paque, riveraine. J'ai toujours vu les détritus s'entasser place Levoayer. La situation s'était même aggravée depuis quelque temps car un conteneur était bloqué. Les gens laissaient leurs sacs par terre, les chiens et les chats venaient fouiller dedans... C'était



Triste spectacle place Levoayer !



A l'Aimelsf, sourds et entendants participent aux mêmes activités.

PONT-ROUSSEAU

Malentendants et entendants ensemble

Aimelsf développe les rencontres entre personnes sourdes, malentendantes et entendants.

Salle Jean-Jaurès, début décembre, à l'issue d'un atelier manuel et créatif, une vingtaine d'enfants accueille le passage du Père Noël avec force cris... et gestes. En effet, cinq d'entre eux sont sourds ou malentendants, comme Louise, 5 ans. "Je vois qu'elle s'est bien amusée", constate Alexia, sa maman, qui ajoute : "On préfère qu'elle soit avec des enfants entendants. On est pour la mixité". La mixité, c'est justement le maître-mot de l'association Aimelsf. Créée en 2004, elle regroupe une quarantaine de membres (enfants, adolescents, adultes) dont un tiers sont sourds ou malentendants.

Activités sportives, soirées thématiques, initiation au langage des signes, sorties, comme au Château des Ducs ou au Zoo de la Boissière du Doré... Chaque mois, une rencontre est organisée, avec l'objectif de favoriser la communication entre ceux qui n'entendent pas ou très mal et ceux qui ont une bonne audition comme le souligne Murielle Breton, secrétaire d'Aimelsf. Une association qui ne manque pas d'idées et projets : un atelier théâtre et un partenariat avec Handi-Sport.

<http://aimelsf44.free.fr>

un triste spectacle et l'odeur était difficile à supporter. Il y a manifestement un manque de civisme." Initialement, les habitants disposaient d'une unique colonne à verre (place Levoayer) et de 4 conteneurs de 4 m³ pour les ordures ménagères (deux place Levoayer, un place des Filets et un place Jean-Bart). Désormais, ils disposeront de deux colonnes à verre (place Levoayer et place des Filets) et de trois conteneurs à ordures ménagères (deux de 5 m³, places Levoayer et Jean-Bart et un de 4 m³ place des Filets). Autre nouveauté, l'installation de trois conteneurs à déchets recyclables (un par place) pour éviter l'amoncellement de sacs jaunes. Coût de l'opération : 50 000 € TTC.

PERMANENCES DES ÉLUS

Élus de quartiers

Ils sont à l'écoute des habitants. Renseignements et rendez-vous au 02 40 84 43 47.

- REZÉ-HÔTEL-DE-VILLE (Bourg/Zola-Barbusse) Mairie.**
 - **Mireille Richeux-Donot**
Samedi 7 février de 11h à 12h.
 - CHÂTEAU (Landreau/Trocardière) Centre socioculturel, allée de Touraine.**
 - **Ina Sy**
Samedi 7 février de 11h à 12h.
 - **Christian Brochard**
Samedi 21 février de 9h à 10h.
 - BLORDIÈRE (Ouche-Dinier) Centre socioculturel, 31, Chemin-Bleu.**
 - **Sylvie Le Blan**
Sur rendez-vous.
 - **Alain Coutant-Nevoux**
Samedi 21 février de 9h à 10h.
 - PONT-ROUSSEAU (Saint-Paul) Salle Jean-Jaurès, avenue Jean-Jaurès.**
 - **Colette Reclus**
Mercredi 25 février de 11h à 12h.
 - **Catherine Gosselin**
Samedi 28 février de 11h à 12h.
 - HOUSSAIS (Chêne-Creux/Trois Moulins) Maison de quartier, avenue de la Houssais.**
 - **Philippe Puiroux**
Samedi 7 février de 11h à 12h.
 - **Véronique Charbonnier**
Samedi 28 février de 11h à 12h.
 - RAGON Centre socioculturel, 9 rue du Vivier.**
 - **Anaïs Gallais**
Samedi 14 février de 11h à 12h.
 - **Julien Chaillou**
Sur rendez-vous.
 - TRENTEMOULT-LES-ÎLES (Haute-île et Basse-île) Maison de quartier.**
 - **Dominique Poirout**
Sur rendez-vous.
- ### Élus de l'opposition
- **MoDEM** : sur rendez-vous, contact par courriel : stephane.louedin@mairie-reze.fr
 - **REZÉ À GAUCHE TOUTE** : lundi et mercredi de 14h à 17h en mairie ou sur rendez-vous au 06 65 17 06 09.
 - **UMP NOUVEAU CENTRE, DIVERS DROITE** : lundi de 9h à 10h30 et vendredi de 14h à 16h en mairie ou sur rendez-vous au 06 62 14 63 48.
- ### Conseillers généraux
- **Canton de Bouaye/Rezé**
Gérard Allard reçoit sur rendez-vous le jeudi de 15h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h au 02 40 99 10 81.
 - **Canton de Rezé-Bouguenais**
Françoise Verchère reçoit sur rendez-vous au 02 40 99 78 58.



Le Fil sous la neige



Les Américains



Pierre Autin-Grenier



Les Fabulettes d'Anne Sylvestre



Festival hip-hop



Liberté, je crie tes noms



LES CHANTIERS AUBIN

Retrouvez l'histoire des chantiers navals Aubin, constructeurs entre autres du mythique Muscadet au cœur du livre de Marie-Anne Aubin : *Les chantiers Aubin, des hommes de cœur, des hommes de savoir*, 30 €. Le commander au 06 68 71 53 69.

EXACTEMENT LÀ

"Je essaie juste de ramasser les morceaux de lui-même éparpillés un peu partout". Jasmine Viguier, bibliothécaire à Rezé, évoque ses sentiments et ses souvenirs dans son premier ouvrage poétique. *Exactement là*, éditions L'idée Bleue, 12 €.

SCÈNE OUVERTE AUX MUSICIENS AMATEURS

Avis aux musiciens amateurs ! Le CSC Jaunais-Blordière et la coordination musiques actuelles de Rezé (école de musique, Barakason et Trempolino) vous invitent à venir vous produire sur scène. Cette manifestation est ouverte à tous, quels que soient le style, l'âge, le nombre de musiciens. Samedi 28 février, CSC Jaunais-Blordière Rens. Hélène Bechu au 02 51 70 78 13 (école de musique) ou Jean-Marie Fardel au 02 28 44 40 04 (CSC).

SALON STUDYRAMA

Pour les étudiants de Bac+1 à Bac+5. Information sur les possibilités de poursuite d'études ou de réorientation. Vendredi 27 et samedi 28 février, Cité des congrès, Nantes. www.studyrama.com



EXPOSITION INTERACTIVE SUR L'EAU

Des infos et des animations pédagogiques pour en savoir plus sur l'eau à Rezé et pour donner votre avis. Du mercredi 25 février au samedi 18 avril. Maison des projets. Gratuit. Rens. 02 40 13 44 10.



SPECTACLES

Le fil sous la neige

(Arc/Grand T/Onyx). Cirque. Sept fildeféristes témoignent de la douleur et de la douceur de vivre. Du 2 au 12 février, 20h. Sous chapiteau, le Grand T, 84 rue du Général-Buat à Nantes. Tarifs : de 10 à 24 €. Rens. 02 51 70 78 00 ou www.larcareze.fr

Les Fabulettes d'Anne Sylvestre

(Arc). Théâtre musical, par Jacques Haurogné. Dès 4 ans. Mardi 3 février, 19h. Théâtre municipal. Tarif unique : 6 €.

Hommage à Gainsbourg

Vendredi 6 février, 19h30. CSC Jaunais-Blordière. Rens. 02 28 44 40 00. Spectacle + repas : 12,50 €.

Les Américains

(Arc/Grand T/Onyx/Piano'cktail). Théâtre musical. Le récit sensible et drôle d'un acteur de western. Du 24 au 27 février, 20h30. Théâtre municipal. Tarifs : de 8 à 15 €.

LECTURE

Monsieur Printemps

Monsieur Printemps a du travail

pour réveiller la nature engourdie par l'hiver. Par Yannis Chauviré, du théâtre Le chemin du large. Dès 4 ans. Sur inscription. Mercredi 4 février, 10h30 et samedi 7 février, 15h. Bibliothèque La Noëlle. Rens. 02 40 04 05 37.

Rencontre avec Pierre Autin-Grenier

Un auteur de poèmes en prose et de nouvelles à la fois drôles et critiques sur le monde d'aujourd'hui. Mardi 24 février, 19h. Médiathèque Diderot. Rens. 02 40 04 05 37.

Coups de cœur

Thierry Morice, libraire, présente ses romans coups de cœur. Dès 9 ans. Sur inscription. Samedi 28 février, 16h. Médiathèque Diderot. Rens. 02 40 04 05 37.

EXPOSITIONS

Liberté, je crie tes noms

La liberté de la Révolution française à aujourd'hui. Par le Conseil général. Du 21 janvier au 21 février. Maison des projets. Gratuit. Rens. 02 40 13 44 10.

Ersatz

Sculpture par Briac Leprêtre. Une proposition de Tripode. Les mercredis 4, 11, 18 et 25 février. Les samedis 7, 14, 21 et 28 février. Galerie Espace Diderot. De 14h à 18h. Gratuit. Rens. 02 51 70 78 00.

SALON

Salon animalier

A découvrir : chiots, chats, lamas, ânes, moutons, chèvres... Samedi 14 et dimanche 15 février, 10h à 18h30. Halle de la Trocardière. Rens. 02 51 70 31 58. Tarifs : 1 à 5 €.

PATRIMOINE

Site archéologique

Visite de la chapelle Saint-Lupien avec l'archéologue de la Ville. Rendez-vous sur le site. Mer. 11 et 25 février, à 15h et sam. 7 février à 10h. Tarif : 3 € par personne ou 6 € par famille. Gratuité sous conditions. Réserv. 02 40 84 43 96.

Les mardis de l'histoire

Conférence sur "Les Bretons et la perfide Albion". Par les Amis de Rezé, la résidence Saint-Paul et l'Office des retraités et personnes

âgées de Rezé.

Mardi 3 février, 14h30, Résidence Saint-Paul. Rens. 02 40 32 38 65.

MULTIMÉDIA

Internet et recherche d'emploi

Conseils pour une recherche d'emploi performante. Samedi 7 février, 15h. Médiathèque Diderot. Rens. 02 40 04 05 37.

MUSIQUE

Musique ancienne

Par l'école municipale de musique et de danse. Mercredi 4 février, 20h. Eglise Saint-André. Gratuit. Rens. 02 51 70 78 20.

Conférence sur la musique baroque

Par Jocelyne et Daniel Cuiller. Jeudi 5 février, 18h30. Centre musical de la Balinière. Gratuit. Rens. 02 51 70 78 00 ou www.larcareze.fr

Rencontre musicale

Deux violonistes interprètent des musiques argentines. Vendredi 6 février, 19h. Centre musical de la Balinière. Gratuit.

Stradivaria

(Arc/Aria). Musique baroque. Vendredi 6 février, 20h30. Eglise Saint-André. Tarifs : de 8 à 15 €.

Back to the roots

Les rappeurs de l'agglomération nantaise racontent leur expérience aux USA. Oncl'Syl', JM, Trez, Drumworks, Gasface, 2 Late, Hocine. Mardi 17 février, 19h. Barakason. Gratuit.

Retour du jeudi

Spécial Hip Opession. Jeudi 26 février, 20h. Barakason. Gratuit.

Rencontre musicale

Acoustique / électrique : deux guitaristes sur le fil de l'improvisation. Vendredi 27 février, 19h. Centre musical de la Balinière. Gratuit.

Soirée T.K.O

Dans le cadre du festival Hip Opession : "battles" (compétitions) de DJ, de "human beatbox" (musique avec la bouche) et de composition musicale. Samedi 28 février, 20h. Barakason. Gratuit.

URGENCES

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES MÉDICALES : 15

AMBULANCES : 15

(ambulancier de garde)

Nouvelles Cliniques Nantaises

Service des urgences :

02 28 25 50 15.

Allo Enfance maltraitée : 119

(24h/24h) ou 01 53 06 68 68.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

08 victimes : 08 842 846 37

7j/7 de 9h à 21h, prix d'un appel local.

Accueil psychologique :

Accueil infirmier avec ou sans rendez-vous :

17, rue du Bas-Landreau à Rezé.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Tél. 02 40 08 98 80.

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanche 1^{er} février :

GRAVIER Pierre, 20 rue Franklin, Nantes
(02 40 35 27 01)

Dimanche 8 :

VITU Sandra, 11 place Canclaux, Nantes
(02 40 73 94 94)

Dimanche 15 :

NGUYEN Pierre, 141 boulevard de
la Fraternité, Nantes (02 40 46 38 08)

Jeudi 22 :

CHABERLIN Eric, 4 rue du Calvaire, Nantes
(02 40 48 69 63)

PHARMACIENS

Pharmaciens de garde : s'adresser
au commissariat de police 02 51 11 23 00.

PRATIQUE

www.reze.fr

Collecte des déchets dangereux

■ Elle aura lieu vendredi 27 et samedi 28 février de 8h à 12h, place du 8-Mai.

Formation aux premiers secours (PSC)

■ Tarifs entre 60 et 70 € (au quotient familial). Les jeunes à partir de 16 ans peuvent utiliser leur "Pass engagement citoyen" qui permet une réduction de 16 €. CSC Jaunais-Blordière, 31 Chemin-Bleu à Rezé. Renseignements et inscriptions : 02 28 44 40 00 ou cscjaunais-blordiere@mairie-reze.fr

Recensement militaire

■ Les jeunes né(e)s en janvier 1993 doivent se présenter avant le 30 avril 2009 au service des formalités administratives de la mairie, avec carte d'identité et livret de famille.

Aide aux vacances familiales (AVF)

■ Grâce à l'aide aux vacances familiales (AVF), les familles peuvent bénéficier d'une prise en charge par la CAF d'une partie du coût de leur séjour en vacances (mer, montagne, campagne, location simple, mobil-home, camping, etc.). Pour

bénéficier de l'AVF, les familles ne doivent pas dépasser le quotient familial fixé et doivent réserver leur séjour dans un centre labellisé "Vacaf". Rens. 02 51 83 45 04.

Cartes d'identité et passeports

■ Les demandes de cartes nationales d'identité et passeports sont à déposer en mairie, au service des formalités administratives du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Les mineurs doivent être accompagnés des parents. Rens. 02 40 84 42 02.



Formation aux premiers secours au centre socioculturel Jaunais-Blordière.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Du 15 octobre au 17 décembre : Château Maxime, 38 avenue des Platanes / Raillard Yuna, 26 rue Samson / Thalhaoui Farid, 37 rue Théodore-Monod / Clément Lena, 16 avenue René-Guy-Cadou / Maurice Maëlys, 16 rue Julien-Marchais / Gaborit-Vergniol José, 52 rue de la Sansonnière / Kéavec Célian, 3 allée Max-Ernest / Barteau Morgan, 2 rue Eugène-Pottier / Roy Néo, 13 rue Eugène-Cotton / Kromphasouk Chaiyo, 5 rue de la Blordière / Courjault Pablo, 8 rue des Bruyères / Jandon Zoé, 70 ter rue de la Commune / Avril Mathis, 3 impasse Germaine-Dulac / Robin Jeanne, 51 rue de la Blordière / Joron Erine, 28 rue Félicien-Thomazeau / Cariou Ervin, 12 rue Emile-Zola / Moussaoui Jules, 8 rue Gaston-Bourcier / Gaubert Enzo, 12 rue Maud-Mannoni / Joré Ilyan, 1 square Emile-Blandin / Bougreau-Deniaud Calian, 32 rue de la Butte-de-Praud / Rahard April, 4 avenue de la Loire /

Coulais Jeanne, 90 rue du Chatelier / Guittonneau Alexis, 19 rue Francis-Le Carval / Prime Jade, 24 rue des Hucasseries / Lâsne Azyllis, 140 rue de la Classerie / Templeraud Louis, 66 B rue Aristide-Briand / Chassé Céliane, 51 rue Blanchet.

MARIAGES

Hors de la commune. Averty David et Granero Stéphanie, rue Jean-Baptiste-Canclaux / Houssais Cédric et Sicot Valérie, 13 rue Louis-Antoine-de-Bougainville / Benmbarek Houssam et Fagon Delphine, 1 chemin Laféu / Houdbine Jean-Michel et Le Porchou Anne, 24 rue Félicien-Thomazeau. **Du 13 décembre au 3 janvier :** Dogan Baris et Gün Meryem, 194 rue Maurice-Jouaud / Morville Pascal et Robert Catherine, 7 allée de Couëron

DÉCÈS

Du 20 novembre au 22 décembre : Stelmaszczyk Hanka veuve Carteau, 89 ans / Guillemot Lucien, 105 ans / Duguy Fernand, 93 ans / Desfontaines Alice épouse Lacourpaille, 75 ans / Etienne Solange épouse Chotard, 81 ans / Lannuzel Hervé, 61 ans / Petit-Delaire Henri, 72 ans / Hautière Francis, 89 ans / Averty Danielle veuve ROZAY, 89 ans / Gillot Marie veuve JAMIN, 80 ans / Plichon Gilles, 42 ans / Tison Paulette épouse Ménard, 71 ans / Normand Georges, 83 ans / Péron Monique veuve Le Borgne, 86 ans / Avril Vincent, 26 ans / Bichet Claude, 79 ans / Boucard Eugène, 92 ans / Bizon Michel, 76 ans / Longépé Jean, 84 ans / Artus Anne née Denis, 75 ans / Elvin André, 86 ans / Bouré Georges, 88 ans / Baron Marie veuve Hervouet, 88 ans / Renaud Yvette épouse Redureau, 59 ans / Devineau Renée veuve Chaignon, 89 ans / Lafond Huguette veuve Gilbert, 81 ans / Epaud André, 73 ans / Saint-Jévin Julienne épouse Saintjean, 84 ans / Valton Léone, 86 ans / Le Flohic Jules, 86 ans / Orgebin Emile, 95 ans / Baud Jacqueline épouse Garreau, 68 ans.